mune de
N-TAILLAC

Numéros des constructions à préserver au titre de l'article L.123-1-5-7° du code de l'urbanisme	Références cadastrales
1	section AS n°27
2	section AD n°60
3	section AS n°82
4	section AR n°45 et 46p
5	section AM n°97

Tableau des emplacements réservés

N°	Objet	Bénéficiaire	Référence cadastrale	Contenance cadastrale approchée	Contenance cadastrale totale
1	Extension du cimetière	Commune	AO 2	36a65ca	36a65ca

LEGENDE : P.L.U.

- Ruisseau — Ruisseau Cadastré
- Ensemble boisé présentant un intérêt patrimonial et paysager, à préserver en l'état au titre de l'article L.123-1-5-7° du code de l'urbanisme
- Espaces Boisés classés soumis aux dispositions des articles L.130-1 et s. du code de l'urbanisme
- Ensemble agricole à vocation naturelle présentant un intérêt patrimonial et paysager, à préserver en l'état au titre de l'article L.123-1-5-7° du code de l'urbanisme
- 2 Construction Isolée présentant un intérêt patrimonial, à préserver en l'état au titre de l'article L.123-1-5-7° du code de l'urbanisme
- Boisements linéaires présentant un intérêt patrimonial et paysager, à préserver en l'état au titre de l'article L.123-1-5-7° du code de l'urbanisme
- Déversoir de Source présentant un intérêt patrimonial et paysager, à préserver en l'état au titre de l'article L.123-1-5-7° du code de l'urbanisme

- A — Zone Agricole
- N — Zone Naturelle
- Ni — secteur de Zone Naturelle soumis au risque d'inondation
- Nc — secteur de Zone Naturelle à vocation résidentielle
- Nca — secteur de Zone Naturelle destiné à l'habitat de l'exploitant agricole
- Nci — secteur de Zone Naturelle à vocation d'habitat mais inondable
- Ne — secteur de Zone Naturelle à vocation d'équipement
- Ua — Zone Urbaine pour le Bourg
- Ub — Zone Urbaine de développement du bourg et des hameaux
- Ubx — secteur de Zone Urbaine de développement à vocation artisanale
- AU1 — Zone à Urbaniser ouverte
- AU2 — Zone à Urbaniser fermée
- Emplacement Réservé
- Sites archéologiques connus
- Canalisation de transport et de distribution de gaz Tracé approximatif consultable uniquement en mairie.

Commune de
PERGAIN-TAILLAC

Commune de
SAINT-MARTIN DE GOYNE

Commune de
SEMPESSERRE

Commune de
CASTERA-LECTOUROIS

Pouy Roquelaure-Moncrabeau DN 200

Pouy Roquelaure
Moncrabeau DN 200

Département du GERS

Commune de SAINT-MEZARD

Plan Local d'Urbanisme

5-DOCUMENT GRAPHIQUE DE ZONAGE

Version PLU Approuvé

arrêté le : 22/12/2010
enquête publique du 31/05/2011 au 30/06/2011
approuvé le : 30/01/2012

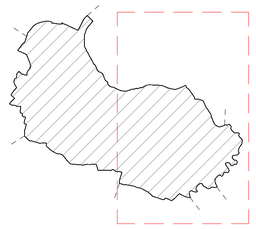

Secteur Est
Echelle : 1/5000ème

S.A.R.L. XMGE
51 rue Montaudon - 32500 Fleurance
Tel : 05 62 06 22 31 - Fax : 05 62 06 27 06
E-mail : m.girardin@xmge.com